AQUA SALINE BOOSTER

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	AQUA SALINE BOOSTER
Autres moyens d'identification	17601RAW
Usage recommandé	Oxyde les déchets organiques.
Fabricant	Lawrason's, Inc, 460 Wyecroft Road, Oakville, Ontario, L6K 2G7, (905) 842-8300, www.Lawrasons.com
Identificateur du fournisseur	Lawrason's, Inc, 460 Wyecroft Road, Oakville, Ontario, L6K 2G7, (905) 842-8300, www.Lawrasons.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone
Numéro de la FDS	27273C63, 27273P25
Date de préparation	le 01 février, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification du SGH

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Corrosion cutanée - catégorie 1B; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Danger

Mention de(s) danger(s) :
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de prudence :
Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Intervention :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Rincer la bouche.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage :
Garder sous clef.
Élimination :
Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Potassium peroxymonosulfate sulfate (K5H3(SO3(O2))2(SO4)2)	70693-62-8	80.00-100		

Notes

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Appeler un Centre antipoison ou un médecin. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Éviter tout contact bouche-à-bouche en utilisant un dispositif de protection.

Contact avec la peau

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas de contact avec les vêtements : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Eau. Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, car cela va étaler le feu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Fuites ou déversements importants : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles de repas ou de quitter le lieu de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, ventilé. Réserver l'accès au personnel autorisé. Stocker dans un récipient fermé.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
Potassium peroxymonosulfate sulfate (K5H3(SO3(O2))2(SO4)2)	Non établie		Non établie		Non établie	

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Basic Physical and Chemical Properties

Apparence	Granulaire blanc.
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Sans objet

pH	2.3 (1% solution)
Melting Point/Freezing Point	Pas disponible (melting); Pas disponible (freezing)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (lower)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Solubilité	Légèrement soluble in water; Pas disponible (in other liquids)
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	> 80 ºC (176 ºF)
Viscosité	Pas disponible (kinematic); Pas disponible (dynamic)

Other Information

État physique	Solide
Densité en vrac	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Hautes températures. Lumière du soleil.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de soufre corrosifs.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Potassium peroxymonosulfate sulfate (K5H3(SO3(O2))2(SO4)2)	> 14 mg/L (rat) (1 heure d'exposition)	1204 mg/kg (rat)	> 11000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation Cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Potassium peroxymonosulfate sulfate (K5H3(SO3(O2))2(SO4)2)	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif, avec des effets persistants sur la vie aquatique.

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
US DOT	3260	Pentapotassium bis(peroxymonosulphate) bis(sulphate))	8	III
IATA (Air)	3260	Pentapotassium bis(peroxymonosulphate) bis(sulphate))	8	III

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA **Santé - 3** **Inflammabilité - 0** **Instabilité - 1**

FDS préparée par Directeur technique

Numéro de téléphone 905-842-8300

Date de préparation le 01 février, 2017

Date de la plus récente version révisée le 01 juin, 2018

Signification des abréviations CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Autres informations Toutes les informations sont basées sur nos connaissances actuelles et l'expérience de notre produit et n'est pas exhaustive. Il s'applique au produit tel que défini par le cahier des charges. Dans le cas de combinaisons de mélanges, il faut confirmer qu'aucun nouveau risque n'existe. Dans tous les cas, l'utilisateur n'est pas dispensé d'observer toutes les procédures légales, administratives et réglementaires relatives au produit, l'hygiène personnelle et l'intégrité du milieu de travail. (Sauf indication contraire, les informations techniques ne s'appliquent qu'au

produit pur). À notre connaissance actuelle, les informations contenues dans ce document sont exactes à la date du présent document. Cependant, ni Lawrason's, ni aucune de ses sociétés affiliées n'offrent de garantie, expresse ou implicite, ou n'assume aucune responsabilité relativement à ces informations ou à son utilisation. Ces informations sont destinées à être utilisées par des personnes techniquement qualifiées à leur propre discrétion et à leur propre risque et ne se rapportent pas à l'utilisation de ce produit en combinaison avec une autre substance ou tout autre procédé. L'utilisation envisagée en conformité avec la loi applicable, la manière d'utiliser et si des brevets sont violés. Ces informations ne donnent que des propriétés typiques et ne doivent pas être utilisées à des fins de spécification. Lawrason, Inc. se réserve le droit d'apporter des ajouts, des suppressions ou des modifications aux informations à tout moment sans notification préalable.

Avis

Bien que nous croyons exactes les données soumises à la date ci-haut mentionnée, la compagnie ne garantit aucun des détails ci-joints et de ce fait se décharge de toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces données. Ces données sont offertes uniquement pour votre considération, recherche et vérification.